

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2017/.....¹²¹ /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), SIGNE LE 13 MARS 2017 DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAAO/WAAPP – GUINEE), POUR UN MONTANT DE 23.000.000 DE DOLLARS US. CREDIT IDA N°5953-GN.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2017/010/AN du 23 mai 2017, autorisant la ratification ;

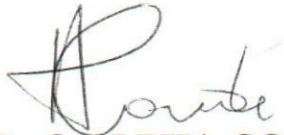
Vu le Décret D/2017/.....¹¹⁹ /PRG/SGG du 07 JUIN 2017, portant promulgation de la Loi L/2017/010/AN du 23 mai 2017 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de financement entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 13 mars 2017 dans le cadre du financement du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP-GUINEE), pour un montant de 23.000.000 de Dollars US. **Crédit IDA N°5953-GN.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 JUIN 2017


Prof. ALPHA CONDE